

C'était très inquiétant d'entendre le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) dire que nous aurions dû mettre nos navires de guerre à l'eau et utiliser la force militaire pour régler cette question. Ce n'est pas la manière canadienne, monsieur le Président. C'est une solution à laquelle aucun chef d'une nation civilisée ne devrait recourir. Il y a des moyens plus faciles, meilleurs et plus efficaces de résoudre un problème. Il y a des moyens plus adultes de résoudre un problème sur la scène internationale que d'avoir recours à l'agression. Il faut définir les limites frontalière, comme je l'ai déjà dit, parce que la flottille française fait une pêche excessive dans la région.

La France profite du fait que les limites frontalières ne sont pas établies. A cause de cela, le Canada ne peut pas appliquer ses règlements sur la pêche dans la zone étendue que réclame la France au sud de Terre-Neuve. Les flottilles françaises ont énormément augmenté leurs activités de pêche dans ce secteur. La part de la prise totale autorisée réservée à la France dans la zone au large de la côte sud de Terre-Neuve était de 6 400 tonnes en 1986 et devrait être la même chose en 1987; en réalité, elle a pris environ 26 000 tonnes de morue et compte en prendre environ 25 000 tonnes en 1987. A cause de cette surpêche, la prise totale serait d'environ 60 000 tonnes par opposition à une prise totale autorisée par le Canada à 41 000 tonnes.

Cela représente une menace sérieuse pour les stocks de morue au large de la côte sud de Terre-Neuve et ces stocks s'épuisent rapidement. La France refuse de demander à un tribunal international de régler le litige frontalier en l'absence d'un autre accord. Cela montre encore une fois qu'il n'existe pas d'accord qui puisse être débattu. Il y a simplement entente quant au mécanisme qui doit être utilisé pour résoudre ce très épineux problème international et la solution du problème a échappé aux gouvernements libéraux qui nous ont précédés.

A titre de député néo-écossais, j'estime devoir répondre à un communiqué de presse que j'ai reçu par télex de Gordon E. Cummings, président et directeur général de National Sea Products Limited.

M. Forrestall: Il n'est pas Néo-Écossais.

M. O'Neil: Peut-être, mais il réside en Nouvelle-Écosse. Il vient de la haute finance et c'est un membre actif du parti libéral. Le communiqué exprime certaines inquiétudes au sujet du secteur de la pêche et de sérieuses préoccupations au sujet de la politique. En réalité, ce télex ne s'appuie pas sur des faits. Il critique le gouvernement et laisse entendre qu'il a pris du poisson aux pêcheurs de Nouvelle-Écosse. De toute évidence, c'est inexact. On laisse entendre que les Néo-Écossais perdront des emplois. Ce n'est pas vrai, monsieur le Président. Toute cette affaire montre que le gouvernement du Canada s'efforce d'assurer des emplois aux pêcheurs canadiens et aux conditionneurs.

M. Foster: Il faudrait lui demander de démissionner.

M. O'Neil: Comme mon collègue, le député de South West Nova (M. Comeau), je regrette vivement que dans le journal de Nouvelle-Écosse, ce même M. Cummings considère que

Article 29 du Règlement

cette communication avec le gouvernement français vise à gagner des voix au Québec. Cela témoigne de son fanatisme. Pourquoi mêler les Québécois à ce débat sous prétexte que nous négocions avec le gouvernement français? J'ai l'honneur de représenter une région qui compte des milliers de francophones. Que fait-on des milliers d'Acadiens? C'est une accusation que je trouve absolument inacceptable et choquante. On essaye de semer la confusion dans les esprits.

• (0110)

Lorsqu'on ne peut pas affronter la réalité dans un débat, on essaye de se trouver des hommes de paille. Cette accusation du *Chronicle Herald* m'oblige à conclure que le monsieur en question n'est pas prêt à affronter les faits, qu'il ne les connaît pas et que, de toute façon, ils ne concorderaient pas avec la conclusion à laquelle il veut aboutir.

Des plaintes légitimes peuvent être exprimées à propos du manque de communication la semaine dernière, mais qu'on s'en tienne là et qu'on n'attaque pas le bien-fondé d'une initiative valable. Il faut prendre ces plaintes pour ce qu'elles sont. Elles ne sont qu'une critique, indice qu'il n'y a peut-être pas eu suffisamment de consultations et de communications.

A mon avis, personne ne peut déclarer que tout cela est arrivé par surprise. Les négociations sur cette question se poursuivaient depuis des mois. Il était inévitable qu'elles aboutissent, ce qui s'est passé pendant la fin de semaine. Les problèmes et les options n'ont pas tellement changé et on a opéré un choix qui nous était offert depuis quelque temps.

Tandis que je me prépare à conclure, je veux, comme d'autres députés de la région de l'Atlantique, m'engager à faire en sorte que les pêches, l'élément vital de l'économie de cette région, continuent à être bien représentées et de façon dynamique par les députés de la région de l'Atlantique. Nous nous assurerons que les députés du caucus conservateur expriment des opinions indépendantes et démontrent que personne ne leur dicte leur conduite. Ce n'est pas nous qui siégeons ici en 1972, en 1982 et en 1984 lorsque le gouvernement fédéral de l'époque a signé avec la France et la Communauté économique européenne des ententes leur accordaient des ressources halieutiques qui appartenaient en propre à la population des provinces atlantiques. C'est un geste dont doit répondre l'opposition libérale mais elle refuse d'aborder la question. Dans les jours qui viendront, c'est de ce geste que les députés libéraux devront répondre devant la population des provinces atlantiques qui suit le débat de ce soir et prend connaissance des faits. Cette population voudra qu'on lui explique les activités du gouvernement libéral ces années-là. Les habitants de ces provinces loueront les efforts déployés par le gouvernement actuel et les députés des provinces atlantiques pour corriger les erreurs du passé et assurer pour de bon et pour tous les Canadiens le droit d'exploiter et d'administrer les ressources halieutiques du Canada pour le mieux être de tous les Canadiens.